







Paris, le 28 octobre 2024

UFE
Madame Christine GOUBET-MILHAUD - Présidente

UNEMIG Madame Marie CARLO - Présidente

A l'attention de tous les employeurs des Industries Électriques et Gazières,

Mesdames les Présidentes,

Les Fédérations syndicales représentatives au sein de la Branche des IEG que sont la CGT Mines-Énergie, la CFE-CGC Énergies, la CFDT Chimie-Énergie et FO Énergie et Mines, tiennent à vous interpeller à la suite de la CPPNI du 24 octobre 2024.

Tout d'abord, nous dénonçons avec la plus grande force vos méthodes expéditives et unilatérales. Contrairement à ce que vos représentants en CPPNI ont pu indiquer, la réunion dite « d'information » de la CPPNI du 10 octobre ne pouvait en rien être considérée comme une séance de négociation.

Dès lors, comment avez-vous pu annoncer dès le début de la première séance de négociation du 24 octobre que celle-ci sera conclusive ? Pour nos délégations de négociateurs, une telle conception de la négociation n'a pas manqué d'étonner et de scandaliser. Avec de telles manières d'agir, qui peut croire à vos prétendues intentions de dialogue ou encore à vos soi-disant soucis de transparence et d'écoute, ou encore au respect des partenaires sociaux que vous n'hésitez pas à afficher dans le cadre du dialogue social européen ? Pourtant, depuis sa nomination, le Premier ministre appelle chacun à respecter le dialogue social et les partenaires sociaux.

Par conséquent, nous nous interrogeons sur la pertinence d'un projet d'accord proposé sur table le 24 octobre, dans la précipitation et sans réelle négociation, par vos représentants en CPPNI.

Alors que le décrochage salarial des salariés des IEG vis-à-vis de l'inflation est reconnu de tous, vous refusez d'actionner le seul dispositif à même d'y remédier, à savoir l'évolution générale des salaires que représente le SNB. Victimes collatérales d'une cohabitation d'employeurs aux visions sociales inexistantes, les salariés et ceux qui défendent leurs intérêts en font aujourd'hui les frais.

Nous exprimons notre totale opposition à cette conception du dialogue social. Vous ne pouvez pas vous contenter de gérer les questions salariales si importantes pour l'engagement des salariés dans les défis auxquels le secteur énergétique est confronté, à coup de « simple recommandation patronale ».

Imposer une augmentation aussi faible du Salaire National de Base ne sera en effet pas de nature à motiver et à mobiliser les salariés des IEG pour relever les grands défis industriels et climatiques qui s'imposent à nous. La réussite de nos entreprises ne pourra être garantie que si des signaux forts de reconnaissance professionnelle sont adressés aux gaziers et électriciens. Vous portez également la responsabilité de rendre les emplois attractifs dans les entreprises des IEG à une période où les recrutements et les besoins en compétences représentent un enjeu crucial. En proposant des augmentations de salaires au rabais, vous réduisez les chances de faire venir du potentiel à forte valeur ajoutée.

Par conséquent dans un esprit constructif et dans l'intérêt des salariés que nous représentons et défendons et de l'avenir de la branche des IEG, les Fédérations syndicales représentatives de la Branche des Industries Électriques et Gazières vous demandent, la réouverture des négociations sur les mesures salariales de branche en convoquant sous 15 jours une nouvelle CPPNI, sans quoi et passé ce délai, nous interpellerons les pouvoirs publics et dénoncerons à l'externe vos méthodes unilatérales de « négociations » et votre conception particulière du dialogue social au sein de notre branche des IEG.

Dans un tel contexte, nos organisations syndicales considèrent que les négociations salariales en entreprises ne sauraient se tenir dans un climat apaisé sans qu'a minima une nouvelle séance de négociation de Branche n'ait eu lieu.

Mesdames les Présidentes, les Fédérations syndicales CGT Mines-Énergie, CFE-CGC Énergies, CFDT Chimie-Énergie et FO Énergie et Mines, restent disponibles pour tout échange permettant de parvenir à un accord plus juste dans l'intérêt de tous les salariés et des entreprises de la Branche.

Bien cordialement.

Sébastien MENESPLIER Secrétaire Général de la FNME-CGT

Alexandre GRILLAT
Secrétaire Général de la CFE-CGC Energies

Dominique BOUSQUENAUD
Secrétaire Général de la FCE-CFDT

Alain ANDRE Secrétaire Général de FO Energie et Mines